

CANADIAN KENNEL CLUB



CLUB CANIN CANADIEN



PROGRAMME OFFICIEL

ÉPREUVES À L'EAU POUR CHIENS D'ARRÊT CHIEN D'EAU JUNIOR (WDJ), CHIEN D'EAU (WD) ET CHIEN D'EAU PAR EXCELLENCE (WDX)

**Organisées par le CLUB DE L'ÉPAGNEUL FRANÇAIS
LE 25 JUILLET 2025 À SAINTE-BÉATRIX au lac aux Outardes, QC.**

**CES ÉPREUVES SE TIENNENT SELON LES RÈGLEMENTS
ET LES RÈGLES DE PROCÉDURE
DU CLUB CANIN CANADIEN**

**5397 Eglinton Avenue O., Bureau 101
Etobicoke, ON, M9C 5K6**

M Sylvain Sirois, Conseil d'administration du CCC (Zone 3 – Québec)
M Robert Whitney, président du conseil des concours et épreuves pour chiens d'arrêt
Mme Paige Pettis, représentante au conseil des chiens d'arrêt (Zone 3)

COMITÉ D'ÉPREUVE ET DES GRIEFS

Président du Comité: Olivier Carbonneau, Directeur de chasse du CEF
Courriel : olivier@isolationalerte.ca

Secrétaire d'épreuve : Olivier de Brouwer du CEF
Courriel : odebrouwer12@gmail.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLUB DE L'ÉPAGNEUL FRANÇAIS

Président : Pascal Huot - Vice-président : David Simard - Secrétaire-Trésorière : Sophie Vanasse - Directeur des activités de conformation : Olivier de Brouwer - Directeur des activités de chasse : Olivier Carbonneau - Directrice promotion et communications : Olivier Moreau - Registraire : Vacant

RÈGLEMENTS, CONDITIONS ET PROCÉDURES

TOUTE COMMUNICATION CONCERNANT L'INSCRIPTION DEVRA ÊTRE ADRESSÉE À LA SECRÉTAIRE D'ÉPREUVE, soit M Olivier de Brouwer.

- Le club n'acceptera *ni inscription ni annulation après la date limite du 20 juillet 2026 à 21h00.*
- Le formulaire d'inscription de chacun des chiens doit être rempli en lettres moulées. Aucune inscription ne sera acceptée à moins que tous les détails exigés n'apparaissent sur le formulaire d'inscription. Les inscriptions incomplètes seront retournées. Les participants seront responsables de toute erreur, de quelque nature que ce soit, dans l'inscription. Veuillez prendre connaissance de l'annexe ci-jointe en ce qui a trait au droit de participation pour les non-membres.
- Aucune inscription ne sera acceptée sans être accompagnée du paiement des frais d'inscription. Le paiement complet doit être effectué par transfert bancaire. **Acheminer les virements à l'adresse courriel epreuve@epagneul-francais.ca et utiliser le mot de passe epagneul.**
- **Ne pas oublier de joindre le certificat d'enregistrement du chien avec votre inscription sinon elle vous sera retournée.**
- Le nombre de places sera limité et le choix des participants(es) se fera dans l'ordre de la date de réception des formulaires d'inscription et du paiement complet. Le tirage au sort sera effectué et l'ordre des départs établi à la résidence de la secrétaire d'épreuve immédiatement après la fermeture de la période d'inscription.
- Le juge sera **Karl Lafrance**.
- **Pour les épreuves à l'eau, SVP consulter le guide des règlements sur le site du CCC.** <http://www.ckc.ca/fr/Files/Formulaires-du-CCC/Expositions-et-concours/Livres-dereglements/Reglements-des-epreuves-de-chasse-et-des-epreuves>

- Aucun entraînement ne pourra avoir lieu sur le terrain de l'épreuve pendant les journées d'évaluation.
- Les chiennes en chaleur seront autorisées à la fin du parcours.
- Aucune boisson alcoolisée ne sera tolérée sur le site.
- Des rosettes officielles du CCC seront remises à la fin de la journée pour chacun des chiens qui se qualifiera à l'épreuve pour laquelle il est inscrit.
- Un chien qui n'est pas enregistré dans le livre des origines du CCC peut être inscrit à une épreuve sous la dénomination " inscrit à la liste " s'il est né au Canada, en autant qu'il soit issu d'une portée admissible à un enregistrement auprès du CCC. Des frais de 10.00\$ par épreuve sont exigibles. Pour un chien né à l'étranger, voir les clauses 6.1.2 (b) et (c) des règlements et règles de procédure du CCC.
- *Article 19.7 du Club Canin Canadien : Il est du ressort et du devoir du club organisateur de s'assurer à ce qu'un juge, un administrateur du club, un préposé d'enceinte, une personne bénévole ou un participant ne soit pas sujet à des indignités. Le président du comité de l'épreuve de chasse doit faire rapport au CCC, dans les plus brefs délais, de toute infraction à cette règle et le Comité de discipline aura toute l'autorité afin de prendre les mesures qu'il jugera nécessaires et ce dès la réception d'un rapport à cet effet.*

AVIS IMPORTANT

- Aucun repas ne sera servi sur place pour les participants. Svp apportez votre lunch.
- **Le premier départ aura lieu à 9 h 00.** Il est essentiel au bon fonctionnement de la journée que **les premiers départs prévus soient présents à 8h30.** Merci !
- Lorsque que l'ordre de passage sera établi par la secrétaire d'épreuve, vous recevrez un courriel pour confirmer l'horaire et évidemment l'ordre de passage.

À NE PAS OUBLIER

Tous les chiens doivent être tenus en laisse ou dans une cage, donc ne pas oublier : - Laisse - Eau et bol à eau - Chaises - Chasse-moustique - Crème solaire

COMMENT S'Y RENDRE ?

Itinéraire pour le lac Aux Outardes (Sainte-Béatrix)

En provenance de Montréal via l'autoroute 40 :

- o Prendre la sortie 122 pour accéder à l'autoroute 31, en direction de Joliette.
- o À l'entrée de Joliette, prendre la route 131 en direction de Saint-Michel-des-Saints.
- o Continuer jusqu'à Saint-Jean-de-Matha.

En provenance de Trois-Rivières ou Québec :

- o À Berthierville, prendre la sortie 144. À la lumière, tourner à droite et rouler sur la 158 jusqu'au rond-point.
- o Au rond-point, prendre la première sortie sur la droite pour accéder à la route 345 qui longe la petite rivière Bayonne.
- o À Saint-Félix-de-Valois, traverser le village et ainsi rejoindre la route 131 qui mène à Saint-Jean-de-Matha.

De Saint-Jean-de-Matha au petit Lac Aux Outardes :

- o À votre arrivée à Saint-Jean-de-Matha, tournez à gauche à la deuxième lumière jaune sur la route 337 (rue Sainte-Louise).
- o Continuez sur la route 337 en direction de Sainte-Béatrix.
- o À la croisée du Chemin des Dalles, tournez à gauche. Ralentissez lorsque vous verrez devant vous le pont des Dalles car le chemin Archambault sera à votre gauche.
- o Tournez à gauche sur le chemin Archambault (à l'entrée de ce chemin, un chien de bois servira de repère).
- o Roulez environ 500 mètres. Une pancarte vous indiquera sur la gauche l'entrée du chemin d'accès au Lac Aux Outardes. Nous aurons également installé la banderole du Club de l'Épagneul Français. Svp vous stationner en bordure du chemin.

Stationnez en bordure du chemin Archambault et non sur le terrain des épreuves de chasse.

Sur Google Map : demandez Lac Aux Outardes, Sainte-Béatrix.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Un seul chien par formulaire – Ouvert à toutes les races de chiens d'arrêt

Club de l'Épagneul Français du Canada – 25 juillet 2026
INADMISSIBLE APRÈS 21h00 Le 20 juillet 2026

À transmettre par courriel à M. Olivier de Brouwer (secrétaire d'épreuve) :
epreuve@epagneul-francais.ca

SVP inclure une copie du certificat d'enregistrement avec l'inscription.

NOM COMMUN du chien :				
Samedi AM 25 juillet 2026	Épreuve CHIEN D'EAU junior (WDJ)	55 \$	☐	
	Épreuve CHIEN D'EAU (WD)	65 \$	☐	
	Épreuve CHIEN D'EAU EXCELLENCE (WDX)	75 \$	☐	
Samedi PM 25 juillet 2026	Épreuve CHIEN D'EAU junior (WDJ)	55 \$	☐	
	Épreuve CHIEN D'EAU (WD)	65 \$	☐	
	Épreuve CHIEN D'EAU EXCELLENCE (WDX)	75 \$	☐	
Frais pour chien non enregistré au CCC (Listé)		_____ épreuve X 10,55\$		
GRAND TOTAL :				

SVP inclure une copie du certificat d'enregistrement avec l'inscription

Informations sur le CHIEN

NOM COMMUN du chien :					
Nom du chien enregistré au CCC :					
No. d'enregistrement au CCC :				Listé :	
Race :			Mâle ☐	Femelle ☐	
Date de naissance :		Lieu de naissance :	Canada ☐	Importé ☐	
Éleveur :					
Nom du père :					
Nom de la mère :					

Informations du propriétaire ou agent

Propriétaire :			No membre CCC :	
			No membre CCC :	
Adresse du propriétaire :				
Téléphone :		Courriel :		
Nom de l'agent ou manieur :				
Adresse de l'agent ou manieur:				
Téléphone :		Courriel :		

Je certifie que je suis le propriétaire enregistré du chien dont le nom apparaît ci-haut ou que je suis le manieur autorisé et j'accepte de me soumettre aux règlements du CCC et à toutes autres procédures nécessaires à la bonne marche de l'épreuve et à toutes les décisions qui en découleront. De plus, je déclare que le chien ci-haut mentionné sera sous mon entière responsabilité et que je ne pourrai tenir responsable pour tout dommage et aucune autre raison que ce soit les propriétaires des terrains où se déroule l'événement ainsi que le CCC ou leurs membres agents.

Signature : _____ Date : _____

Note : Listé = Chien en attente d'enregistrement (qui n'a pas encore reçu son no. enregistrement du CCC)